
UN RETOUR AU VOLLEYBALL EN TOUTE SÉCURITÉ

Alors que notre pays cherche à assouplir les restrictions, il est important pour nous de faire notre part pour aider à atténuer le risque toujours présent de contracter et de propager le virus de la COVID-19. Le document suivant a été élaboré pour aider à informer ceux qui cherchent à redémarrer les programmes de volleyball dans leur région. Le retour au volleyball ne devrait être envisagé qu'au moment où les restrictions et les mesures de distanciation physique que l'autorité régionale de santé publique le permettent. Les restrictions de santé publique dicteront toujours ce qui est autorisé dans votre région. Veuillez consulter votre autorité sanitaire provinciale avant de participer à des activités ou des programmes de volleyball.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS

- Les activités à l'extérieur ont été jugées plus sécuritaires que les activités à l'intérieur. Le volleyball de plage et le volleyball sur gazon sont considérés comme plus sécuritaires que le volleyball intérieur à l'heure actuelle et, par conséquent, il s'agit de l'environnement d'entraînement privilégié.
- Limitez le nombre total de participants dans un même espace en tout temps. Plus les participants dans un espace sont nombreux, plus le risque est élevé, ce qui est particulièrement vrai dans le cas des espaces intérieurs avec des surfaces de contact plus importantes et une circulation d'air moindre.
- Seuls les sièges, tables, etc., nécessaires doivent être mis à disposition. L'accès aux abreuvoirs, aux espaces de réunion, aux vestiaires, etc., doit être soigneusement examiné et probablement déconseillé.
- Toutes les surfaces de contact communes dans l'installation doivent être nettoyées et désinfectées régulièrement.

PARTICIPANTS

- La taille des groupes doit être limitée en tout temps et doit respecter les restrictions régionales de santé publique.
- Les personnes de plus de 65 ans ou les personnes aux prises avec des problèmes de santé sous-jacents sont considérées comme présentant un risque plus élevé. Leur participation doit être soigneusement examinée et probablement déconseillée.
- Les participants doivent connaître les symptômes courants de la COVID-19 et rester à l'écart s'ils présentent des symptômes.
- Les participants doivent rester à la maison s'ils ont été en contact avec un cas confirmé au cours des 14 derniers jours.

RESTRICTION DES CONTACTS

- La distanciation physique doit être pratiquée en tout temps par un maximum de participants.
 - Cela peut nécessiter des ajustements à la programmation des activités et limiter le jeu interéquipes ou en groupe.
 - Les entraîneurs doivent respecter les lignes directrices sur la distanciation physique.
 - La présence de spectateurs est déconseillée et, si des spectateurs sont présents, ils doivent aussi respecter les lignes directrices sur la distanciation physique.
- Les participants ne doivent pas partager des bouteilles d'eau, des serviettes ou tout autre équipement.
- Utilisez une quantité minimale de ballons et réservez-les pour des groupes de participants spécifiques.
 - Utilisez un vaporisateur désinfectant sur les ballons de façon régulière et surtout entre les séances des différents groupes de participants.
- Les contacts inutiles entre les participants, les poignées de main, les tapes dans les mains, les accolades, etc., doivent être déconseillés.

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE

- Les participants doivent se laver les mains avant et immédiatement après leur participation.
- Le lavage ou la désinfection des mains à intervalles réguliers doit être encouragé.
- Les participants doivent éviter de se toucher le visage en tout temps.
- Les participants devraient envisager de porter un masque et des gants.

ÉVOLUTION DU RETOUR AU VOLLEYBALL

Le retour au volleyball sera adapté à mesure que les restrictions et les politiques changent au niveau régional. Ce qui suit est une évolution probable des activités autorisées. Des stratégies d'atténuation devront être mises en pratique à toutes les étapes.



CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ATTÉNUATION DES RISQUES

La liste de considérations ci-dessous a été modifiée et adaptée à partir des outils de l'addenda sur les rassemblements de masse et l'évaluation des sports de l'OMS et de l'outil d'évaluation des risques pour le sport du Comité consultatif de médecine sportive du Canada.

CONNAISSANCES DU PERSONNEL

- Le personnel concerné a-t-il été informé des dernières orientations disponibles sur l'épidémie de la COVID-19 (ressources Web officielles disponibles auprès du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique (BCCDC), de l'OMS, des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), de l'ONU, des autorités locales de santé publique)? Le personnel s'est-il engagé à suivre les conseils disponibles?
- Les organisateurs sont-ils au courant des rapports de situation quotidiens mondiaux et locaux fournis par les autorités de santé publique locales, provinciales, nationales et internationales?
- Le personnel responsable comprend-il les risques et les modes de transmission de la COVID-19, les mesures que les participants peuvent prendre pour limiter la propagation, les meilleures pratiques reconnues (y compris l'étiquette respiratoire, l'hygiène des mains, la distanciation physique, etc.), et les restrictions de déplacement entre les différentes régions qui peuvent affecter la capacité de l'équipe à se réunir pour s'entraîner?

MESURES SPÉCIFIQUES

- Y aura-t-il des contrôles de santé quotidiens pour les athlètes / le personnel?
- Les athlètes seront-ils séparés des autres groupes pour limiter la transmission?
- Les athlètes peuvent-ils pratiquer la distanciation physique quand ils se rendent à l'activité et reviennent de l'activité?
- Y a-t-il des mesures en place pour limiter le partage d'équipement, de bouteilles d'eau, de serviettes, etc.?
- Les athlètes auront-ils des contenants fermés pour leur permettre de jeter ou de ranger en toute sécurité tous les articles et produits d'hygiène (par exemple, mouchoirs, serviettes, etc.)?
- Les espaces communs prévus permettent-ils une distanciation physique entre les athlètes (minimum de 2 mètres)?

PLANS DE MESURES ET D'INTERVENTIONS D'URGENCE

- Les organisateurs et les gestionnaires des installations se sont-ils procuré :
 - L'équipement de protection individuelle nécessaire (gants, masques, etc.) pour aider à réduire le risque de transmission de la COVID-19?
 - Du désinfectant pour les mains et des gels à base d'alcool, des mouchoirs, des cartouches de savon fréquemment remplacées et des contenants fermés pour jeter et ranger de façon sécuritaire les articles et produits d'hygiène (par exemple, mouchoirs, serviettes, produits sanitaires) dans les toilettes et les vestiaires?
 - Du désinfectant pour les mains et des gels à base d'alcool pour toutes les entrées et dans l'ensemble de l'installation?
- Existe-t-il une procédure permettant aux athlètes / au personnel d'identifier clairement la ou les personnes à contacter et comment le faire si eux-mêmes ou d'autres participants ne se sentent pas bien ou présentent des symptômes de la COVID-19?
- Existe-t-il un protocole concernant la ou les personnes que le personnel médical devrait contacter pour signaler les cas suspects et demander des tests et des enquêtes épidémiologiques, si une ou des personnes se sentent mal ou présentent des symptômes de la COVID-19?
- Y a-t-il des services de premiers soins ou d'autres services médicaux en place et équipés pour soutenir les participants présentant des symptômes de la COVID-19?

- Y a-t-il des salles d'isolement disponibles sur place où les patients présentant des symptômes pourront attendre que l'on s'occupe d'eux de manière appropriée?
- Y a-t-il des établissements de santé désignés pour gérer les patients infectés par la COVID-19 dans la région? Les numéros de téléphone et les procédures sont-ils clairement visibles?
- Y a-t-il des services de transport avec des professionnels de la santé qualifiés pour conduire les patients gravement malades atteints d'infections respiratoires aiguës sévères à l'hôpital si nécessaire?
- Un horaire de nettoyage a-t-il été élaboré pour s'assurer que l'installation et l'équipement sont propres et hygiéniques – essuyer les surfaces et tout équipement régulièrement avec un désinfectant est fortement recommandé (avant, pendant (entre les athlètes) et entre chaque groupe)?
- Existe-t-il des mesures de dépistage établies, y compris des contrôles de la température et une surveillance quotidienne des participants?
- La province effectue-t-elle des tests diagnostics en laboratoire de la COVID-19 pour le dépistage des personnes asymptomatiques?
- Le plan d'intervention médicale comprend-il des protocoles pour informer tous les participants d'une éventuelle exposition à la COVID-19 si le personnel est informé de tout cas suspect ou confirmé ayant participé à l'activité?

COORDINATION DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES

- Existe-t-il un mécanisme établi de collaboration et de coordination avec les milieux locaux de la santé publique et des loisirs / parcs dans le cas où de nouveaux cas surviennent?
- Existe-t-il des processus convenus, clairs et facilement compréhensibles pour rendre compte aux intervenants multisectoriels externes et diffuser des messages de communication des risques (médias)?

COORDINATION LOGISTIQUE

- Existe-t-il une autorité décisionnelle / un organe décisionnel et une procédure convenue pour modifier, restreindre, reporter ou annuler l'activité en raison de l'évolution de l'épidémie de la COVID-19?
- Les entraîneurs et le personnel ont-ils suivi une formation et effectué des exercices sur les procédures de sécurité personnelle et les mesures d'atténuation d'urgence (y compris celles spécifiquement énumérées dans cette liste de contrôle)?

COMMUNICATION DES RISQUES

- Existe-t-il une stratégie de communication sur l'atténuation des risques concernant la COVID-19?
- Y a-t-il une ou des personnes désignées pour diriger les activités médiatiques et chargées de gérer toutes les communications externes avec le grand public et les médias?
- Une coordination a-t-elle été mise en place avec les supports médias et les sites de médias sociaux afin que le message puisse être coordonné avec les plateformes, et appuyé par celles-ci, pour fournir un message ciblé selon les besoins?

SENSIBILISATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE À LA COVID-19

- Les conseils de santé publique sur les caractéristiques cliniques de la COVID-19, les mesures préventives, en particulier l'étiquette respiratoire, les pratiques d'hygiène des mains et la distanciation physique, ont-ils été partagés avec tout le personnel, les athlètes et le personnel de toutes les installations concernées?
- Les informations sur les populations à risque ont-elles été fournies à tous les athlètes et aux autres personnes afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée sur leur présence en fonction de leurs risques personnels?
- Les avis publics incluent-ils des informations sur la signification des mesures suivantes : mise en quarantaine, isolement volontaire et autosurveillance?